



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi trente-et-un mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

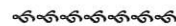
Date de convocation : 25 mars 2026.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Xavier GODART, Mme Odile MATHIEU (à partir de 19 h 25), M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. François SOULAS, Mme Fanny TIGÉ, M. Éric JOSEPH, Mme Annie TAVENNEC, Adjoints, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Martine BOUCROT, Mme Caroline LEPRÊTRE, M. Mathieu HENRI, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT, M. Matthieu CHOL, Mme Fanny BILLARD LECOINTRE, M. Antoine BICHAREL, M. Adrien DUMAS, Mme Julie BERTIN et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSÉ : M. Christian DAIN, Conseiller Municipal.

POUVOIR : M. Christian DAIN donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



5.3 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS :

2026-24. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-COMMUNALES :

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions, composées exclusivement d'élus et chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions ne sont que de simples organes d'instruction et ne peuvent se substituer au Conseil Municipal pour régler les affaires de la commune.

Elles peuvent avoir un caractère permanent et fonctionner pour la durée du mandat du Conseil Municipal (par exemple, la commission des Finances ou d'Urbanisme).

Elles peuvent également être constituées pour une durée limitée, pour l'étude d'un dossier déterminé.

Le Maire en est le Président de droit.

Afin de faciliter le travail des commissions, il serait souhaitable de limiter à 7 ou 8 personnes maximum, le nombre de membres par commission (1 Adjoint Vice-Président + 6 ou 7 membres).

Il y a 8 commissions municipales qui sont élues au scrutin de liste à la proportionnelle (+ 3 500 habitants) et à bulletin secret.

Monsieur le Maire propose de former :

❖ Les commissions municipales :

1) Travaux, Urbanisme et Développement Durable :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Président : **Xavier GODART**, Adjoint.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (7 personnes) :

- Monsieur Éric VIGNEAU
- Madame Martine LESAGE
- Monsieur Christian DAIN
- Monsieur Mathieu HENRI
- Monsieur Olivier DUPORT
- Monsieur Olivier GUILLOU
- Monsieur Jérémy VANBERSEL

2) Sports :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Présidente : **Odile MATHIEU**, Adjointe.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (7 personnes) :

- Monsieur Mathieu HENRI
- Monsieur Olivier GUILLOU
- Madame Sophie LOPES
- Monsieur Matthieu CHOL
- Monsieur Antoine BICHAREL
- Monsieur Adrien DUMAS
- Monsieur Jérémy VANBERSEL

3) Action Culturelle :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Président : **Jacques SEGUIN**, Adjoint.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (7 personnes) :

- Madame Martine LESAGE
- Madame Martine BOUCROT
- Madame Caroline LEPRÊTRE
- Monsieur Olivier GUILLOU
- Madame Estelle GUILLOU
- Monsieur Matthieu CHOL
- Madame Fanny BILLARD LECOINTRE

4) Finances :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Présidente : **Anne PELLÉ**, Adjointe.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (7 personnes) :

- Monsieur Xavier GODART
- Madame Odile MATHIEU
- Monsieur Jacques SEGUIN
- Madame Fanny TIGÉ
- Madame Martine LESAGE
- Madame Sylvie LECOUP
- Monsieur Olivier DUPORT

5) Citoyenneté et Sécurité :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Président : **François SOULAS**, Adjoint.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (7 personnes) :

- Monsieur Éric VIGNEAU
- Madame Caroline LEPRÊTRE
- Monsieur Olivier GUILLOU
- Madame Sophie LOPES
- Madame Estelle GUILLOU
- Monsieur Adrien DUMAS
- Monsieur Jérémy VANBERSEL

6) Petite enfance et Emploi :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Présidente : **Fanny TIGÉ**, Adjointe.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (*4 personnes*) :

- Monsieur Jacques SEGUIN
- Madame Anne PELLÉ
- Monsieur Christian DAIN
- Madame Martine BOUCROT

7) Action Scolaire, Enfance et Jeunesse :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Président : **Éric JOSEPH**, Adjoint.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (*6 personnes*) :

- Madame Annie TAVENNEC
- Madame Sylvie LECOUP
- Madame Julie HINGANT
- Monsieur Adrien DUMAS
- Madame Julie BERTIN
- Monsieur Jérémie VANBERSEL

8) Action Sociale, Santé et Seniors :

Président : Alain TOUCHARD, Maire, et Vice-Présidente : **Annie TAVENNEC**, Adjointe.

Se sont proposés pour faire partie de la commission (*5 personnes*) :

- Madame Anne PELLÉ
- Monsieur Chrisitan DAIN
- Madame Sylvie LECOUP
- Madame Julie HINGANT
- Madame Fanny BILLARD LECOINTRE

❖ **Autres commissions communales obligatoires :**

1) Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Monsieur le Maire expose que le Centre Communal d'Action Sociale possède un statut particulier.

Le CCAS est un établissement public administratif avec un budget indépendant et un Conseil d'Administration indépendant.

Le CCAS comprend le Maire qui est le Président et, en nombre égal, des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

- a) Pour l'élection des représentants du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose de désigner **5 membres élus** :

Se sont proposés en tant que membres élus :

- **Madame Annie TAVENNEC**, Vice-Présidente
- Madame Anne PELLÉ
- Monsieur Christian DAIN
- Madame Sylvie LECOUP
- Madame Sophie LOPES

b) Désignation des membres du Conseil d'Administration nommés par le Maire.

Monsieur le Maire expose que les personnes désignées par lui sont nommées sur sa proposition après avis des organismes suivants :

- Les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Les associations familiales désignées sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- Les associations de retraités et de personnes âgées ;
- Les associations de personnes handicapées.

2) Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'Appel d'Offres est composée dans les communes de 3 500 habitants et plus, par le Maire ou son représentant et par cinq membres du Conseil Municipal élus par le Conseil Municipal.

Il est procédé selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires. Les membres suppléants ne remplacent les titulaires qu'en cas d'absence momentanée de ceux-ci. Le remplacement d'un membre démissionnaire ou décédé implique une nouvelle élection.

Monsieur le Maire propose de désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants :

Président : **Alain TOUCHARD, Maire.**

Se sont proposés pour être titulaires :

- Monsieur Xavier GODART
- Madame Odile MATHIEU
- Monsieur Jacques SEGUIN
- Madame Martine LESAGE
- Madame Martine BOUCROT

Se sont proposés pour être suppléants :

- Monsieur Éric JOSEPH
- Monsieur Christian DAIN
- Monsieur Mathieu HENRI
- Monsieur Antoine BICHAREL
- Madame Julie BERTIN

❖ Comités de pilotage / Groupes de travail divers :

1) Groupe de travail dédié au projet d'aménagement du Domaine de Montaigu :

Se sont proposés pour faire partie de ce groupe de travail (8 personnes) :

- Monsieur Xavier GODART
- Madame Odile MATHIEU
- Monsieur Éric JOSEPH
- Monsieur Olivier DUPORT
- Monsieur Olivier GUILLOU
- Monsieur Antoine BICHAREL
- Madame Julie BERTIN
- Monsieur Jérémie VANBERSEL

2) Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Vallée d'Ormes :

a) Comité de Pilotage (COPIL) :

Les 3 membres du Comité Directeur de la SAS ZAC D'ORMES :

- M. Sébastien PLAISANT, Directeur Immobilier, Innovation et relais de Croissance au Crédit Agricole Centre Loire (CLARES), ou son représentant.
- Mme Marie-Anne LINGARD, Directrice Générale EXIA Production, ou son représentant.
- Mme Lina DERET, Directrice Générale du groupe DERET, ou son représentant.

Pour la Ville d'Ormes :

- M. Alain TOUCHARD.
- M. Xavier GODART, Premier Adjoint délégué aux Travaux, à l'Urbanisme et au Développement Durable.
- Madame Annie TAVENNEC.

Monsieur Éric VIGNEAU et Monsieur Olivier DUPORT sont proposés en tant que membres suppléants.

b) Comité Technique (COTECH) :

Les 3 membres du Comité Directeur de la SAS ZAC D'ORMES :

- Le Directeur opérationnel CLARES IMMOBILIER.
- Le Responsable Aménagement EXIA.
- Le Directeur Général DERET Immobilier.

3 membres représentant la Ville d'Ormes :

- Le Directeur Général des Services.
- Le Directeur des Services Techniques.
- Le Responsable du Pôle Territorial Nord-Ouest d'Orléans Métropole.

À l'initiative des deux parties, le COTECH pourra accueillir des personnes qualifiées, et notamment l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la SAS ZAC D'ORMES, l'architecte urbaniste de l'opération, ou autres bureaux d'études, des représentants des services d'Orléans Métropole (Direction du Cycle de l'Eau, Direction de la Transition Écologique, Direction de l'Espace Public...).

❖ **Autres commissions extra-municipales :**

1) Jury du concours des Maisons fleuries :

Monsieur le Maire rappelle que le jury est une commission extra-municipale composée à la fois d'élus et de représentants qualifiés.

Le but du jury des maisons fleuries consiste à la notation des plus belles réalisations florales ou paysagères et qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Chaque année une réception est organisée pour récompenser et encourager les lauréats.

Se sont proposés pour faire partie de la commission :

5 élus :

- **Madame Odile MATHIEU**, *Référente en matière du fleurissement communal*
- Monsieur Jacques SEGUIN
- Madame Anne PELLÉ
- Madame Martine LESAGE
- Monsieur Olivier GUILLOU

5 personnes qualifiées :

- Madame Martine SIMON, *Responsable du service Espaces Verts.*
- 4 personnes à désigner.

2) Gestion du marché communal :

5 élus + des commerçants :

- **Madame Anne PELLÉ**, *élue référente sur cette thématique*
- Monsieur Jacques SEGUIN
- Monsieur François SOULAS
- Madame Annie TAVENNEC
- Madame Estelle GUILLOU

❖ **Représentants de la Ville d'Ormes sur des dossiers spécifiques d'Orléans Métropole :**

1) Charte agricole :

Monsieur le Maire propose de désigner **Madame Odile MATHIEU**.

Il est précisé que cette dernière était déjà la référente communale sur cette thématique lors du précédent mandat municipal.

2) Référent communal risques majeurs :

Monsieur le Maire propose de désigner **Monsieur François SOULAS**, Adjoint délégué à la Citoyenneté et à la Sécurité.

Monsieur Éric VIGNEAU est proposé en tant que suppléant.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la composition de chacune des commissions telle que détaillée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 1^{er} avril 2026.

Le Maire,
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 1^{er} avril 2026.

Publié ou notifié le : 1^{er} avril 2026.

